

Image not found or type unknown



## Transformateur terrain privé

Par **Lo Bntt**, le **30/04/2024** à **20:04**

Bonjour

Nous venons d'acheter une maison avec un terrain sur lequel se trouve un transformateur.

Y a t'il un moyen de demander le retrait de ce transformateur sur notre terrain privé ?

L'ancien propriétaire avait convenu d'une servitude pour maintenir l'accès à ce transformateur mais aujourd'hui se pose la question du risque sanitaire d'habiter à proximité d'une installation électrique de ce genre.

Merci par avance pour votre retour

Par **youris**, le **30/04/2024** à **20:16**

bonjour,

je ne connais pas de risque sanitaire causé par un transformateur électrique, votre vendeur souffrait-il d'une pathologie causée par la présence de cet ouvrage.

vous pouvez demander le retrait du transformateur, mais si cela est possible, ce sera à votre charge.

la question que tout le monde va se poser, pourquoi avoir acheté en ayant connaissance de cet ouvrage public.

salutations

Par **Visiteur**, le **30/04/2024** à **21:18**

Bonjour,

Quand vous avez acheté le terrain, vous avez sans doute vu ce transformateur. Vous pouviez éviter d'acheter ce bien si cette servitude ou les risques sanitaires (lesquels exactement ?)

vous posaient problème.

Sinon demandez un devis à ENEDIS... mais sans trop rêver.